

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	5
Sommaire	7
1. Contours et enjeux des recours administratifs organisés	9
<i>Michel Kaiser</i>	
Section 1. La nature du recours administratif organisé et sa place dans le contentieux administratif	11
§1. Le recours administratif et l'administration	12
§2. Le recours administratif et le juge de l'administration.....	15
Section 2. Les acteurs du recours administratif organisé	19
Section 3. L'objet et la finalité du recours administratif organisé	22
Section 4. Le régime procédural des recours administratifs	23
2. Apport des commissions d'accès aux documents administratifs : cadre général et actualité	27
<i>Xavier Miny</i>	
Introduction	28
Section 1. Généalogie de l'accès aux documents administratifs en Belgique	29
Section 2. Les commissions d'accès aux documents administratifs : prérogatives et fonctions	33
Section 3. Notions d'autorité administrative et de document administratif	37
§1. Une autorité administrative ?	38
§2. Un document administratif ?.....	40
Section 4. Quelles exceptions à la transparence administrative en 2024 ?	42

§1. Exception obligatoire absolue – La protection de la vie privée ..	45
§2. Exception obligatoire absolue – Les obligations de secret instaurées par la loi.....	47
§3. Exception obligatoire relative – Le secret des délibérations.....	47
§4. Exception obligatoire relative – Les relations internationales et diplomatiques.....	49
§5. Exception facultative – Le document inachevé ou incomplet.....	49
§6. Exception facultative – La demande manifestement abusive.....	50
§7. La séparation des pouvoirs : un autre motif d'exception ?	51
Section 5. Vers une réforme de la transparence administrative au niveau fédéral ?	52
Conclusion	55
3. Les recours organisés en droit wallon du cadre de vie	57
Alexandre Pirson Zoé Vrolix	
Introduction.....	58
Section 1. Recours organisés en matière de permis d'urbanisme et d'urbanisation	59
§1. L'objet du recours.....	59
§2. L'autorité de recours.....	62
§3. Les titulaires du recours.....	63
§4. La procédure de recours.....	65
I. Les formalités d'introduction du recours	65
II. Les délais d'introduction du recours	70
III. Les effets du recours.....	71
IV. L'instruction du recours.....	72
V. Les formalités complémentaires.....	78
A. Le dépôt de plans modificatifs.....	78
B. Les mesures particulières de publicité.....	81
VI. La décision sur le recours.....	82
§5. Qu'en est-il de la réforme récemment adoptée ?.....	84
Section 2. Recours organisés en matière de permis d'environnement.....	85
§1. L'objet du recours.....	85

TABLE DES MATIÈRES

§2. L'autorité de recours.....	89
§3. Les titulaires du recours et la condition d'intérêt.....	89
§4. La procédure de recours.....	92
I. Les formalités d'introduction du recours.....	92
II. Les délais d'introduction du recours.....	93
III. Les effets du recours.....	95
IV. L'instruction du recours.....	95
V. La décision sur le recours.....	97
VI. Les formalités post-décisoires.....	99
§5. L'avenir de la procédure de recours en matière de permis d'environnement.....	99
Section 3. Observations synthétiques sur les recours en matière de permis unique.....	100
Section 4. Perspectives comparées des recours en matière de cadre de vie.....	102
§1. Une dualité de régime procédural liée à une dualité de police administrative.....	102
§2. Les différences dans la titularité d'introduction des recours.....	102
§3. Les différences dans les délais d'introduction des recours.....	104
§4. Les différences dans la pratique de l'audition du demandeur.....	104
§5. Les différences dans les délais d'instruction et de décision.....	105
Conclusion.....	105
4. Les recours internes ouverts à l'agent statutaire.....	107
Claudine Mertes Benoit Cuvelier	
Section 1. Les procédures de recours internes.....	108
§1. Les recours internes ouverts au personnel statutaire des institutions fédérales.....	109
I. Les agents de l'État.....	109
A. Bref résumé de la procédure préalable à la saisine de l'organe de recours interne.....	109
B. Saisine et composition de l'organe de recours interne.....	109
C. Droit de récusation.....	111
D. Dossier de l'affaire.....	112
E. Audience, délibération et avis.....	112

F. Procédure postérieure à l'avis.....	113
II. Les agents des établissements scientifiques fédéraux.....	113
III. Les agents des organismes d'intérêt public dont le statut est fixé par l'arrêté royal du 8 janvier 1973.....	114
IV. Les agents de la carrière extérieure et de la carrière consulaire	116
A. Bref résumé de la procédure préalable à la saisine de l'organe de recours interne.....	116
B. Saisine de l'organe de recours.....	117
C. Procédure postérieure à l'avis.....	117
V. Les agents du cadre opérationnel et du cadre administratif et logistique des services de police.....	118
A. Bref résumé de la procédure préalable à la saisine de l'organe de recours interne.....	118
B. Saisine et composition de l'organe de recours.....	119
C. Audience, délibération et avis	120
D. Procédure postérieure à l'avis.....	121
§2. Les recours internes ouverts au personnel statutaire des institutions régionales	122
I. Les agents de la Région wallonne.....	122
A. Bref résumé de la procédure préalable à la saisine de l'organe de recours interne.....	122
B. Saisine et composition de l'organe de recours.....	122
C. Droit de récusation	123
D. Audience, délibération et avis.....	123
E. Procédure postérieure à l'avis.....	124
II. Les agents de la Région de Bruxelles-Capitale	124
A. Bref résumé de la procédure préalable à la saisine de l'organe de recours interne.....	124
B. Saisine et composition de l'organe de recours interne.....	124
C. Droit de récusation	126
D. Audience, délibération et avis.....	126
E. Procédure postérieure à l'avis.....	127
§3. Les recours internes ouverts au personnel statutaire des institutions communautaires.....	128
I. Les agents de la Communauté française.....	128
A. Bref résumé de la procédure préalable à la saisine de l'organe de recours interne.....	128
B. Saisine et composition de l'organe de recours.....	128

TABLE DES MATIÈRES

C. Droit de récusation	129
D. Audience, délibération et avis.....	129
E. Procédure postérieure à l'avis	130
II. Les agents de la Commission communautaire française	130
A. Bref résumé de la procédure préalable à la saisine de l'organe de recours interne.....	130
B. Saisine et composition de l'organe de recours interne.....	130
C. Droit de récusation	131
D. Audience, délibération et avis.....	131
E. Procédure postérieure à l'avis	132
III. Les agents de la Commission communautaire commune	133
A. Bref résumé de la procédure préalable à la saisine de l'organe de recours interne.....	133
B. Saisine et composition de l'organe de recours interne.....	133
C. Droit de récusation	134
D. Audience, délibération et avis.....	135
E. Procédure postérieure à l'avis	135
§4. Les recours internes ouverts aux membres du personnel enseignant de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française	136
I. Les membres du personnel enseignant de l'enseignement organisé par la Communauté française	136
A. Saisine et composition de l'organe de recours interne.....	136
B. Droit de récusation	137
C. Audience, délibération et avis	137
D. Procédure postérieure à l'avis.....	138
II. Les membres du personnel enseignant de l'enseignement officiel subventionné par la Communauté française	138
A. Saisine et composition de l'organe de recours interne.....	138
B. Droit de récusation	139
C. Audience, délibération et avis	139
D. Procédure postérieure à l'avis.....	140
§5. Les recours internes ouverts au personnel statutaire des organismes d'intérêt public.....	141
I. Les mesures disciplinaires et l'autorité compétente.....	141
II. La procédure d'appel	142
III. Compétence du Conseil d'appel	142
IV. Composition du Conseil d'appel.....	142

V. Récusation	143
VI. Délai, droit de la défense et procédure	144
VII. La décision finale.....	144
VIII. Divers	145
§6. Les recours internes ouverts au personnel statutaire des institutions locales	145
I. Les membres du personnel statutaire des provinces	145
A. Les mesures disciplinaires et l'autorité compétente	145
B. La procédure de recours.....	146
C. Composition et compétence de la Chambre de recours (provinciale).....	146
D. Droit de récusation.....	147
E. La procédure et les droits de la défense.....	147
F. La décision finale.....	149
II. Les membres du personnel des intercommunales	150
III. Les membres du personnel des zones de secours.....	150
IV. Les agents des communes et des centres publics d'action sociale ...	151
A. Le principe.....	151
B. La tutelle ordinaire	152
C. Le recours spécifique et particulier devant le Gouvernement wallon	152
Section 2. Règles générales applicables aux recours internes	153
§1. Nature du recours devant la Chambre de recours	153
§2. Introduction du recours.....	154
§3. Caractère suspensif du recours	155
§4. Effets de la non-introduction du recours	155
§5. Impartialité de la Chambre de recours.....	155
§6. Composition de la Chambre de recours	157
§7. Dépôt de pièces devant la Chambre de recours.....	157
§8. Audition de l'agent poursuivi	157
§9. Audition de témoins.....	157
§10. Rédaction d'un procès-verbal.....	158
§11. Avis rendu par la Chambre de recours.....	158
I. Motivation de l'avis.....	158
II. Délai pour rendre l'avis.....	159

III. Effets de l'avis.....	161
Conclusion	162

5. Les recours préalables internes et externes ouverts aux élèves et étudiants : questions choisies

Laurane Feron

Introduction.....	166
--------------------------	------------

Section 1. De certains recours internes et externes ouverts aux élèves et étudiants.....	167
---	------------

§1. Décisions susceptibles de recours choisies.....	167
---	-----

I. Décisions d'échec ou de réussite avec restriction dans l'enseignement secondaire	167
--	-----

II. Décisions d'exclusion définitive dans l'enseignement fondamental et secondaire.....	168
--	-----

III. Refus d'inscription dans l'enseignement supérieur	169
--	-----

IV. Décisions du jury d'examen dans l'enseignement supérieur	171
--	-----

§2. Compétences des instances de recours et types des griefs qui peuvent être invoqués devant elles.....	172
---	-----

I. Recours à l'encontre des décisions d'échec ou de réussite avec restriction dans l'enseignement secondaire	173
---	-----

II. Recours à l'encontre des décisions d'exclusion définitive dans l'enseignement fondamental et secondaire.....	174
---	-----

III. Recours à l'encontre des refus d'inscription dans l'enseignement supérieur	174
--	-----

IV. Recours à l'encontre des décisions du jury d'examen	176
---	-----

Section 2. Points d'attention choisis relatifs aux recours administratifs	177
--	------------

§1. Formalités d'introduction spécifiques	177
---	-----

I. Recours à l'encontre des décisions d'échec ou de réussite avec restrictions dans l'enseignement secondaire	178
--	-----

II. Recours à l'encontre des décisions d'exclusion définitive dans l'enseignement fondamental et secondaire.....	179
---	-----

III. Recours à l'encontre des refus d'inscription dans l'enseignement supérieur.....	179
---	-----

IV. Recours à l'encontre des décisions du jury d'examen	181
---	-----

§2. Auditions devant les instances de recours.....	182
--	-----

I. Recours à l'encontre des décisions d'échec ou de réussite avec restriction dans l'enseignement secondaire	182
---	-----

II. Recours à l'encontre des décisions d'exclusion définitive dans l'enseignement fondamental et secondaire.....	183
III. Recours à l'encontre des refus d'inscription dans l'enseignement supérieur.....	183
IV. Recours à l'encontre des décisions du jury d'examen dans l'enseignement supérieur.....	184
§3. Délais imposés aux instances de recours pour adopter et/ou notifier leur décision.....	184
I. Recours à l'encontre des décisions d'échec ou de réussite avec restriction dans l'enseignement secondaire.....	184
II. Recours à l'encontre des décisions d'exclusion définitive dans l'enseignement fondamental et secondaire.....	185
III. Les recours à l'encontre des refus d'inscription dans l'enseignement supérieur.....	186
IV. Recours à l'encontre des décisions du jury d'examen dans l'enseignement supérieur.....	187
§4. Exigences de motivation formelle des décisions de recours.....	187
I. Recours à l'encontre des décisions d'échec ou de réussite avec restriction dans l'enseignement secondaire.....	187
II. Recours à l'encontre des décisions d'exclusion définitive dans l'enseignement fondamental et secondaire.....	189
III. Recours à l'encontre des refus d'inscription dans l'enseignement supérieur.....	190
IV. Recours à l'encontre des décisions du jury d'examen dans l'enseignement supérieur.....	192
§5. Nature et portée des recours.....	192
I. Recours à l'encontre des décisions d'échec ou de réussite avec restrictions dans l'enseignement secondaire.....	192
II. Recours à l'encontre des décisions d'exclusion définitive dans l'enseignement fondamental et secondaire.....	193
III. Refus d'inscription dans l'enseignement supérieur.....	194
IV. Recours à l'encontre des décisions du jury d'examen.....	195
Conclusion	196

6. Les recours organisés en enseignement – le point de vue des enseignants	199
Laura Merodio	
Introduction	200
Section 1. Présentation et composition des différentes chambres de recours	201
Section 2. Procédure	205
§1. Récusation et décharge.....	205
§2. Convocation, audition et droits de la défense devant la chambre de recours	206
§3. Procédure et délais	209
I. Enseignement organisé par la Communauté française.....	209
A. Licenciement d'un membre du personnel désigné à titre temporaire, temporaire prioritaire ou temporaire protégé.	209
B. Procédure disciplinaire.....	212
II. Enseignement officiel subventionné	215
A. Licenciement moyennant préavis d'un membre du personnel désigné à titre temporaire ou temporaire prioritaire	215
B. Procédure disciplinaire.....	217
III. Enseignement libre subventionné	220
A. Licenciement moyennant préavis d'un membre du personnel désigné à titre temporaire	220
B. Procédure disciplinaire.....	222
§4. Quorum et délibération	223
Section 3. Motivation et portée de l'avis des chambres de recours	225
§1. Avis contraignant ou non de la chambre de recours.....	225
§2. Motivation de l'avis de la Chambre de recours.....	227
§3. Motivation de la décision définitive	228
Section 4. Recours devant le Conseil d'État ou les juridictions du travail. 230	
§1. Préalable obligatoire ou simple faculté ?.....	230
§2. Compétence du Conseil d'État ou des juridictions du travail	231
§3. Annulation, réintégration et indemnisation.....	232
Conclusion	235

7. La réclamation en matière d'impôts sur les revenus : état des lieux 25 ans après la réforme de 1999 237

Aymeric Nollet

Gauthier Delobbe

Introduction..... 238

Section 1. Situation de la réclamation dans la trame de la procédure en matière d'impôts directs 240

Section 2. L'introduction de la réclamation 242

§1. Titulaire(s) du droit de réclamation 243

§2. Objet de la réclamation..... 245

§3. Délai de réclamation..... 248

I. Durée du délai 249

II. Point de départ du délai 250

III. Calcul du délai 253

§4. Forme de la réclamation (écrit, signature, mode d'envoi...)..... 253

§5. Destinataire de la réclamation 255

§6. Motivation de la réclamation..... 255

Section 3. Les effets de l'introduction de la réclamation..... 257

Section 4. L'instruction de la réclamation 259

Section 5. La décision rendue sur la réclamation..... 261

§1. Décision en tant qu'autorité administrative, revêtue de l'autorité de la chose décidée..... 262

§2. Fonctionnaire pouvant être délégué par le conseiller général pour statuer 263

§3. Objet de la décision : saisine, pouvoir décisionnel et obligation de motivation... 263

§4. Possibilité pour l'administration d'enrôler une cotisation nouvelle en cas d'annulation 265

§5. Délai pour statuer sur la réclamation 267

§6. Mentions obligatoires et notification de la décision 268

§7. Recours judiciaire en cas de décision de rejet 268

§8. Possibilité de demander la rectification de la décision rendue sur réclamation 270

Section 6. La réclamation en matière de fiscalité locale	271
Section 7. Les recours administratifs extraordinaires (dégrèvement et conciliation)	272
§1. Demande de dégrèvement d'office (art. 376 CIR)	272
§2. Service de conciliation fiscale	274
Conclusion(s)	274
8. <i>Audi alteram partem</i>... Et écoute son point de vue. 277	
Elisabeth Kiehl	
Section 1. Le droit d'être entendu : un principe général de droit	279
§1. Préambule.....	279
§2. Champ d'application.....	279
§3. La qualification de principe général de droit et ses conséquences	281
§4. Cas particuliers	283
Section 2. Le droit d'être entendu : un principe général de droit à ne pas confondre avec le principe général de respect des droits de la défense	285
§1. Préambule.....	285
§2. Champ d'application.....	286
§3. La qualification de principe général de droit et ses conséquences	288
§4. Cas particuliers	289
Section 3. L'application des principes : quelques points d'achoppement	290
§1. L'absence de formalisme en cas d'audition préalable	290
§2. Les différentes garanties offertes par les droits de la défense ..	291
§3. Précisions relatives à l'oralité des débats et au procès-verbal d'audition	294
Section 4. L'absence d'application des droits de la défense à la phase « pré-disciplinaire » de la procédure : analyse critique	296
Section 5. Les conséquences des principes sur la composition des organes collégiaux	298
Section 6. Le principe d'impartialité, indispensable corollaire	299
Section 7. Quelques précisions en matière de motivation des décisions.	301

Section 8. L'application des principes généraux en degré de recours : une possibilité de couvrir le vice de la procédure ?	303
Conclusion	304
9. Les conséquences, devant le juge judiciaire, de l'absence d'exercice d'un recours administratif organisé	307
Xavier Close	
Introduction	308
Section 1. L'exception <i>omisso medio</i> devant le juge judiciaire	310
§1. L'exception <i>omisso medio</i> , expressément prévue par la loi	310
§2. L'exception <i>omisso medio</i> , implicitement prévue par la loi	313
Section 2. Les conséquences d'une abstention d'introduire un recours administratif, lorsque ne s'applique pas l'exception <i>omisso medio</i>	321
§1. La question de la faute	322
I. L'appréciation de la faute de l'administration.....	322
II. La faute de l'administré.....	324
§2. La rupture du lien causal / la cause juridique propre	327
Conclusion	331